

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** 7 (1984)

**Artikel:** Seuvenis di M'lin Djainnotat = Souvenirs du Moulin Jeannotat  
**Autor:** Walker, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064257>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Nôs sons en lai St-Dgeordges 1907. Nôs déménaidgeant dâ Les Roües de Vâtenaivre po allaie demoéraie à M'lin Djainnotat. C'ât le Bontemps; è fait bé, les près voidjésant, les boerdgeons botant feu, les oéjés çhiostrant, lai nature se révoye de tote paie é on se sent binhèyurou de vivre. I aivô quaitre ans. Mâgraie mes coétches tchaimbes, i cheuyôs le bêtaye aicompaignie pai notte tchîn «Lindo» que ne m'aurait p'aibaindenaie po ran â monde. Nôs pessennes pai Tchîe le Forétrie, Malnuit è pe directement pai lai pètûre des Seignolets po tchoire chu le derrie contoué d'lai route aivaint d'airrivaie à M'lin Djainnotat. Nôs y feunes dains le coérain de lai vâpraie. Enne mâjon tieuvie en êssannes, le bâitiment de l'ancien m'lin aibaind'nè, quasi en rüenes totale, le Doubs, aivô son êchîouse ébreutchie, que coule è quéques dizaines de mètres, voili c'ment se présentait notte nové coénat aippelè è dev'ni notte hôta po ché annaies. Bin qu'le domaine feut t'ni pai le propriétaire, tot allaie en lai dérîve. Père deut ècmencie pai r'botaie in pô d'oüedre dains l'entreprise. C'ât li aito que devâit meuri mai mère en déze nûe cent nûe aiprés enne londge hôpitalisation en lai Tchâ-de-Fonds. Düe aiye son aime!*

*P. J., diaidge-frontière è Chairbief, était dev'ni propriétaire di M'lin Djainnotat en mairiaint lai demoiselle Laure Morel, derrière descendante de lai famille. El aivaît dje enne soixantaine d'annaies é, en pus, el était aiveuye. On peut supposâie qu'le mairi était chutot intéressie pè l'hertaidge, que se révéla pè lai seute moins împoétchaint que prévu. Lai propriétaire feut vendue è pe reprise pè seute de non-paiement, è pe revendue è dilapidée, é enfin tot c'ât éteint en son heure.*

*Lai famille Morel feut aippèremment lai principale propriétaire é exploitante di m'lin é di domaine. Djain-Yâde Morel y d'moéraît en 1773. C'ât probabiyement sai descendance qui y vétyé djeuque en l'extinction de lai*

Nous sommes à la Saint-Georges 1907. Nous déménageons des Royes de Vautenaivre pour aller demeurer au Moulin Jeannotat. C'est le printemps, il fait beau, les prés verdissent, les bourgeons éclosent, les oiseaux sifflent, la nature se réveille de toute part et on se sent heureux de vivre. J'avais quatre ans. Malgré mes courtes jambes, je suivais le bétail accompagné par notre brave chien «Lindo» qui ne m'aurait abandonné pour rien au monde. Nous passâmes par «chez le Forestier», Malnuit, puis directement par la pâture des Seignolets pour tomber sur le dernier contour de la route avant d'arriver au Moulin Jeannotat. Nous y fûmes dans le courant de l'après-midi. Une maison couverte en bardeaux, le bâtiment de l'ancien moulin abandonné et presque en ruine totale, le Doubs, avec son écluse ébréchée, qui coule à quelques dizaines de mètres, tel se présentait notre nouveau petit coin appelé à devenir notre demeure pour six années. Bien que le domaine fût exploité par le propriétaire, tout allait plus ou moins à la dérîve. Mon père dut commencer par remettre un peu d'ordre dans l'entreprise. C'est là que devait mourir ma mère, deux ans plus tard, en mil neuf cent neuf, après une longue hospitalisation à La Chaux-de-Fonds. Que Dieu ait son âme!

P. J., ancien garde-frontière à Clairbief, était devenu propriétaire du Moulin Jeannotat en «marîant» M<sup>lle</sup> Laure Morel, dernière descendante de cette famille. Elle était déjà âgée d'une soixantaine d'années et, de surcroît, elle était aveugle. On peut supposer que le mari avait surtout été intéressé par l'héritage, qui par la suite se révéla moins important que prévu. La propriété fut vendue et reprise par suite de non-paiement, puis revendue et dilapidée, finalement tout s'est éteint à son heure.

La famille Morel fut, apparemment, la principale propriétaire et exploitante du moulin et du domaine. Jean-Claude Morel y résidait en 1773. C'est probablement



Cette photo date apparemment de 1910, quelque temps avant que je quitte le toit familial pour commencer mes écoles en France. Ma mère était déjà morte. On voit : mon père au centre, à sa droite ma sœur Marie, à sa gauche moi-même, sur les escaliers du perron mon frère Jules (décédé en 1947 en Haute-Saône).

La ferme est celle dont il est question dans mon article. La photo ayant été prise inopinément, tous sont en habit de semaine et cette dame a son tablier maculé de farine car, paraît-il, elle était en train de préparer du pain. Elle se maria en 1913 avec le fromager d'Indevillers, puis ils déménagèrent ensuite plus avant en Franche-Comté.

L'homme à l'arrière-plan est Eusèbe Voisard ; il périt lors de l'expédition des Dardanelles en 1917. Ces deux serviteurs furent au service de mon père pendant toute la durée de son bail. Parti en France, je n'ai jamais revu ces personnes et je l'ai bien regretté.

famille. Tot permât de supposâie qu'el faisât païtchie d'enne qu'enne bordgeoisie fraînçaise. El djûai de son impoëtchaince â sein de l'ençhaive fraînçaise que s'éten-daît de Gomois è Chairbief, chu lai rive droite di Doubs. In Morel feut mère de lai commune de Malnuit, in âtre feut député â Graind Conseil bernois.

En l'origine, le yûe s'appelaît «Les Djainnotats». È faisât païtchie de lai Seigneurie de Montdjoue è d'lai paroisse de Montfâcon vu que ses haïbitaints durent contribuès an lai reconstruction de son môtie, en 1831, contrèremet è fermes véjaines des Seignolets è de Malnuit. C'était in bin c'ment in âtre vou, on vétyaît de l'élevaïdge des bêtes, d'lai pâtche, de l'exploitation di bôs è pe churement de lai contrebande vu sait position an l'extrême frontièr.

En 1630, è n'existaît encoé ne bairaidge, ne m'lin ne raisse. C'n'ât que pus taïd, probabyement dains lai douzième moitié di dêche-setième siècle que l'ôvraïdge feut réalisè aivô l'éde di Comte de Montdjoue. An suppose que les Djainnotats en feunes les principâs artisans è qu'ès exploitennes l'entreprise duraint in certain temps, dâ li le nom. Le bâitiment compregnaît in leudgement de souëtche que le m'lin è lai raisse poyint être exploitès indépendamment di domaine lequél disposaît de lai mâjon d'origine. Pai lai seute lai famille Morel dev'niè propriétaire di tot. C'ât â début di XIX<sup>e</sup> siècle que l'ancienne bâitisse feut rempiaicie pai lai mâjon actuelle. En effet, l'inscription 18 F.M. 18 (François Morel 1818) an fenâ lai preuve. C'ï'inscription fidiure chu le dvain de l'âvie an l'intérieur de lai tieugenne centrale, è nian pe chu lai poëtche d'entrèe. Enne âtre dâte existe â dechus de lai poëtche d'entrèe de la salle de débit mains èl â sains rapport aivô le bâitiment vu qu'èl proviint de lai démolition de lai fouerdge de Fûesse è qu'èl aiboutit li devain tiand feut euvie enne poëtche que n'existaît p'apairavaint.

sa descendance qui y vécut jusqu'à l'extinction de la famille. Tout permet de supposer qu'elle faisait partie d'une certaine bourgeoisie française, car elle joua de son importance au sein de l'enclave française qui s'étendait de Goumois à Clairbief, sur la rive droite du Doubs. Un Morel fut maire de la commune de Malnuit et un autre a été député au Grand Conseil bernois.

A l'origine, le lieu s'appelait «Les Jeannotats», il faisait partie de la Seigneurie de Montjoie et de la paroisse de Montfaucon, vu que ses habitants contribuèrent à la reconstruction de son église en 1831, contrairement aux fermes avoisinantes des Seignolets et de Malnuit. C'était une ferme où l'on vivait de l'exploitation de la forêt, de l'élevage, de la pêche et, assurément, de la contrebande par le fait de sa situation à l'extrême frontière.

En 1630, il n'existait encore ni barrage, ni moulin, ni scierie. Ce n'est que plus tard, probablement dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, que le projet fut réalisé sans doute avec l'aide du comte de Montjoie. On suppose que les Jeannotat en furent les principaux artisans et qu'ils exploitèrent l'entreprise pendant un certain temps, d'où le nom du lieu. Le bâtiment comprenait un logement, de sorte que la meunerie et la scierie pouvaient être exploitées indépendamment du domaine agricole, qui était desservi par la maison originelle. Par la suite, la famille Morel devint propriétaire du tout, et c'est au début du XIX<sup>e</sup> siècle que l'ancienne bâtisse fit place à la maison actuelle. En effet, l'inscription 18 F.M. 18 (François Morel 1818) confirme le fait. Cette inscription figure sur le devant de l'évier, à l'intérieur de la cuisine centrale, et non sur une porte d'entrée. Une autre date existe sur la porte d'entrée de la salle de débit actuelle mais elle est sans rapport avec le bâtiment vu qu'elle provient de la démolition de la forge de Fûesse et qu'elle a abouti à cet endroit lors de la création d'une porte qui auparavant n'existait pas.

En 1907, è n'existaît pus ran di m'lin ne de lai raisse. Tot était aivu démonté é vendu à gré des aimeuteurs sains qu'on n'an cogneuche lai destination. Le bairraidge lu-même sembye être aivu ébreutchie intentionnellement po prév'ni les inondations é facilitaie le flottaidge di bôs, seul moyin de transport an l'époque.

En airrivaint, mon père r'botai en état lai paitchie de lai toiture que subsistaît encoé. Çoli lu permise d'aiménaidgie in atelie de charronaidge à pien-pïe. En déje-neuf cent traze, nôs tchitins les yües. Tot feut aibaindné é c'feut lai moûe défintive di m'lin proprement dit. Totefois, enne légainde subsiste: le moueni di môment aivaît in bouébat de quéques années, sai mère i baiyaît tchéque djoué sai p'tête aissietaie de pain trempé dains di laicé. Le bouébat allaît se sitaie chu le tchairia d'lai raisse. Assetôt airrivaît in serpent aittirïe pai lai sentou di laicé. Le p'tét é le serpent s'entendînt bin, mains de temps en temps è i tapaît loidgïerement chu lai tête aivô sai p'tête tieuyeratte en bôs en i diaint: « Maindge di pain! Te bois to le brûe!» Coli durai quéques temps, è pe les parents tuènes le serpent é le bouébat meuré pô aipré.

Venians-en an lai demoirince. El ât aidossie à flain d'lai montaigne de souétche que sai faicade révisé à nord. Son originalitaie à que ses muraiyes sont faites aivô des moëllons de tuf tiries d'lai carriere située in pô en aimont chu lai rive gâtche di Doubs. Lai mâjon à traivoichie d'est en ouest pai des tiaives vôties qu'oeuvrant chu l'extérieur, à nord, pai enne poétche simppe, è l'est, pai enne poétche-doubye aiménaidgie po descendre les bossats, ce que sembye dire qu'è feut in temps vou le commerce di vin é des alcools y était coérain de paît è d'âtre, les uns airrivînt en Suisse en fraintchise po r'péssaie lai frontière, évitaint ainchi de paiyie les droits de consommâtion.

En l'origine lai mâjon était prévûe po aibritaie doue familles. Le leudgement en faicade nord était réservé à

En 1907, il n'existait plus rien du moulin ni de la scierie. Tout avait été démonté et vendu au gré des amateurs, sans que la destination en soit connue. Le barrage lui-même paraît avoir été ébréché intentionnellement afin de prévenir les inondations et faciliter le flottage du bois, seul moyen de transport à l'époque.

A notre arrivée, mon père remit en état la partie de la toiture qui subsistait encore, ce qui lui permit d'aménager un atelier de charronnage au rez-de-chaussée. En 1913, nous quittions l'endroit et tout fut abandonné. Ce fut la mort définitive du moulin proprement dit.

Toutefois une légende subsiste. Le meunier du moment avait un petit garçon de quelques années; sa mère lui donnait chaque jour sa petite assiettée de pain trempé dans du lait. Le gamin allait s'asseoir sur le chariot de la scierie. Aussitôt arrivait un serpent attiré par l'odeur du lait. Le petit et le serpent s'entendaient bien, mais de temps en temps le gamin lui tapait légèrement sur la tête avec sa petite cuillère en bois en lui disant: «Mange du pain! Tu bois tout le jus!» Cela dura quelque temps, puis les parents tuèrent le serpent. Certains prétendent que le petit mourut peu après.

Venons-en à la maison d'habitation qui est adossée au flanc nord de la montagne, de sorte que sa façade regarde également au nord. Son originalité réside dans le fait que ses murailles sont faites de moëllons de tuf tirés de la carrière située un peu en amont sur la rive gauche du Doubs. Elle est traversée dans le sens de la largeur par des caves voûtées qui ouvrent sur l'extérieur, au nord par une porte simple, à l'est par une porte double aménagée pour la descente des tonneaux, ce qui semble indiquer qu'il fut un temps où le commerce du vin y était assez important de France en Suisse et inversement pour les alcools, évitant ainsi d'acquitter les droits de consommation.

A l'origine, la maison d'habitation avait été conçue pour abriter deux familles. Le logement en façade nord



Le père de l'auteur, Jules Walker, et le facteur des Pommerats, Alcide Monnot.



Le Moulin Jeannotat en 1912.

*Maître é propriétaire, l'âtre devaît être occupé pai lai famille d'in bouebe. Tchèque leudgement disposaie de sai propre entrée. C'té d'est baiyaît è pyainpie dains lai tieugenne taindis que dous égraïes en perron baiyant accès an lai tieugenne centrale. Atrefois, c'té-ci devaît être dotée d'in « tué franc-comtois » putôt que d'enne vôte vou d'in hât-piafond. Tote lai païchie sud di bâtiment était réservée à rurâ qu'aïssuraît lai voidge d'enne vingtaine de pièces de bétaiye.*

*Le m'lin aiyaint dispairu, mon père prenaît è ferme l'exploitation di bin é d'lai pâche, qu'aïppaïchînt en fait é riverains. En l'époque, èl se pratiquaît encoé ès filets é son rendement était aïppréciabiye. En c'môment-li lai patinte d'auberge était è Malnuit vou èl demoérai djeuque an déze*

était réservé au Maître et propriétaire, l'autre à l'est devait être occupé par la famille d'un fils. Chaque logement disposait d'une entrée indépendante. Celle à l'est donnait de plain-pied dans la cuisine tandis que deux escaliers en perron donnent accès à la cuisine centrale. Autrefois, celle-ci devait être dotée d'un « tué franc-comtois » plutôt que d'une voûte ou d'un haut-plafond. Toute la partie sud du bâtiment était réservée au rural qui permettait la garde d'une vingtaine de pièces de bétail.

Le moulin ayant disparu, mon père reprenait à ferme l'exploitation du domaine et de la pêche qui en fait appartenait en propre aux riverains. A l'époque, elle se pratiquait encore aux filets et son rendement était appréciable. A ce moment-là, la patente d'auberge était à

nuef cent dézeute, è po prés, è pe èl rev'niai à M'lin Djainnotat vou el était aivu aattribuèe à début.

*Aifin d'augmentaie son dyain, mon père aivaît monté in commerce d'alimentation; café, socre, toubà, chocolat, etc... que convegnaît admirabyement bin po èssouetchi ènne population bécôp pus impoètchaine que de nôs djoués, chutôt de l'âtre san d'lai frontièrè. L'aiffaire pregnié rapidement de l'extinsion è tot sembiyaît allaie po le meu tiaind mai mère tchoiyai malaite. En 1909, mon père se trovai seul aivô tràs gamins dont le pus véye aivaît nüef ans.*

*Düe merci! le personnel qu'èl occupaît y d'moérai fidèle è è poyai contaie l'entreprise djeuque an lai fin de son baïye, en 1913. Son pus graind tieusain était d'aissurie lai conduite di ménaidge. Hèyèrousement, lai braive dgens qu'était dje en son service aivaint lai moûe d'mai mère en pregniai lai responsabilitaie aivô àtaint de consciènce que ce c'était aivu son propre butin. C'te situation durai djeuque en son mairiaidge en 1913. Mon père se r'trovai seul è deut se résignie è tchittie le M'lin Djainnotat, d'ailleurs sains regret vu lai qualitaie di propriétaire impatiain de poyait vendre.*

*Voyant in pô ce qu'était l'activitaie en ces yües, en ci temps-li. Aivô lai possibilité de s'aissoètchi è pô prè chu piaice, lai circulation è les échaindges transfrontalies feunes réanimès. Lai présence de péssains, lai diversitaie des occupations rendint lai vie agréabye. Le pus pénibye étint les dépiaicements vu lai dichtaince d'aivô les localités. Ache bin, enne heure è demé de mairtche djeuqu'ès Pommerats, rendait l'école à d'chus de lai possibilité des afaints, chutôt po cès des premières annaies.*

*Mâgrè tot, les foires de Saigneledgie, chuto, étint bin fréquentées pai les dgens d'outre-frontièrè. Le taiyaindie de Füesse s'y rendait régulièrement. Mon père y montait ses produits tot en fesaint ses propres bésoignes. Les r'toués*

Malnuit où elle fut maintenue jusqu'en 1918 environ, puis elle revint au Moulin Jeannotat où paraît-il elle avait été attribuée initialement.

Afin d'augmenter ses ressources, mon père avait monté un commerce d'alimentation, café, sucre, tabac, chocolat, etc., qui convenait admirablement bien pour satisfaire les besoins d'une population beaucoup plus importante que de nos jours, notamment de l'autre côté de la frontière. L'affaire prit rapidement de l'extension et tout semblait aller pour le mieux quand ma mère tomba malade. En 1909 mon père se trouva seul avec ses trois enfants dont l'aîné avait neuf ans.

Dieu merci! le personnel qu'il occupait lui resta fidèle et il put continuer l'entreprise jusqu'à la fin de son bail, soit en 1913. Son plus grand souci était certainement d'assurer la conduite du ménage. Heureusement, la brave personne, qui était déjà à son service avant le décès de ma mère, en prit la responsabilité avec autant de conscience que s'il se fût agi de son propre bien. Cette situation dura jusqu'à son mariage en 1913; mon père se retrouva seul et dut se résigner à quitter le Moulin Jeannotat, d'ailleurs sans beaucoup de regret car le propriétaire était impatient de pouvoir vendre.

Voyons un peu ce qu'était l'activité en ces lieux. Avec la possibilité de s'approvisionner à peu de distance, la circulation et les échanges transfrontaliers furent réanimés. La présence continue de passants, la diversité des occupations rendaient la vie mouvementée et agréable. Le plus pénible, c'étaient les déplacements, vu l'éloignement des localités. Ainsi, il fallait une heure et demie de marche pour aller aux Pommerats le village le plus proche, ce qui rendait pratiquement l'école hors de la possibilité des enfants, surtout pour ceux des premières années.

Malgré tout, les foires de Saignelégier, notamment, étaient bien fréquentées par les gens des villages d'outre-frontière. Le taillandier de Füesse s'y rendait régulièr-



Inscription provenant de la forge de Füsse (voir page 48).

*étint aidé aimusaints. Enne fois aittâlès, les foiries n'ètint pus pressis è, paifois, lès dichussions dev'nient ainimées, voure env'nimées. In soi qu'le ton était montè pus que d'haibitude, in hanne di an son véjin: «Déloiyè mon soulaie s.t.p». Sains méfiance, c'tu-ci s'exécute. Assetôt l'âtre enyeuve sai tchassure é l'expédie an lai tête de son contrérou. Mâhèyèrousement, lai limpe è pétrole se trovai dains sai visie, che bin qu'ce fayi botaie le fûe an lai mâjon. Tot se terminai sains rantyune.*

*L'année 1910 feut l'année record des inondations. L'ave entrai dains le bâtiment. El empièssè les tiaives è enne hâtoû de quatre-vingt centimètres. Ce feut l'occasion po in farçou de lainçie lai nouvelle que le Doubs aivaît empoétché le d'gnie dains lequè se trôvâit in hanne que n'se baiyé an vâdge de ran que tiaind è cottaî à pont d'Soubey!*



Le Moulin Jeannotat aujourd'hui.

ment et mon père y montait ses produits tout en faisant ses propres affaires. Les retours étaient toujours amusants. Une fois attablés, les foiriers n'étaient plus pressés, et les discussions devenaient parfois animées, voire envenimées. Un soir que le ton était monté plus que d'habitude, un des gaillards dit à son voisin: «Délie mon soulier s'il te plaît!» Sans méfiance celui-ci s'exécute; aussitôt l'autre enlève sa chaussure et l'expédie à la tête de son contradicteur. Malheureusement la lampe à pétrole se trouvait dans la trajectoire, ce qui faillit mettre le feu à la maison. L'incident se termina cependant sans rancune.

L'année 1910 fut l'année record des inondations. L'eau entra dans le bâtiment et emplit les caves à une hauteur de quatre-vingts centimètres. Ce fut l'occasion pour un farceur de lancer la nouvelle que le Doubs avait emporté le grenier, à l'intérieur duquel se trouvait un homme qui



Aivaint de tchittie les yües, mon père fesé enne entchière publique de son bêtaiye é d'son mobilie agricole. Lai mise baiyai piénne satisfaction, taint les animateurs étint intéressie pai lai qualité des bïns exposés. Lai vente terminée, è s'produé in incidaint tragi-comique. Le propriétaire, P. J., feut écondut publiquement é sains ménaidgement pai quéques bons coéyats outrés pai sai façon d'aidgi enviè mon père. El eut enne tâ frousse qu'è s'enfiüé d'jeuque è Chairbiëf po trévoichie l'Doubs, fesaint dînche cinq è ché kilomètres de pus po rentraie en l'hôtâ.

En 1913, P.J. aivaît vendu sè propriété aivô entraie en djoyécince à premiè mars alors qu'èl n'était libre de baiye que le vingt-trâ aivri. Les aitchetous, doue familles di Valais, aïrriennes à début mars, sains aiveutchi ne de yôte paie, ne de s'té de l'ex-propritaire. Mon père deut les héberdgie é les entret'ni duraint ché s'mainnes. Enne des familles y demoérai quéques mois, l'âtre s'y maintiïn pénibyement è po pré dous ans. P. J. deut repâre sain propriétaie é l'exploitaie lu-même taint bïn qu'mâ en aittendaint de poyait lai r'vendre an MM. Barbier-L'Héritier de lai Tchâ-de-Fonds. Cés-ci spéculint chu l'exploitation di bôs, mains ès ne tairdgennent pe è s'apercevoi qu'le tchairoi rendâit le profet putôt mince.

C'ât en 1921 qu'lai famille Dubail dev'nié propriétaire. El l'exploite aidé, princíplemnt c'ment hôtel restauraint. C'ât in bé but de promenâde que pe être aitteint pai lai route des Pommerats é de Gomois, vou è pie de Soubey en r'montaint lai rive doite di Doubs.

P. W.  
Montfâcon

ne s'était aperçu de rien jusqu'à ce qu'il heurtât le pont de Soubey!

Avant de quitter les lieux, mon père fit une vente publique de son bétail et de son matériel agricole. La vente donna pleine satisfaction tant les amateurs étaient intéressés par la qualité des biens exposés. La vente terminée, il se produisit un incident tragi-comique. Le propriétaire, P. J., fut reconduit publiquement et sans ménagement par quelques bonshommes écœurés par sa façon d'agir envers mon père; il eut une telle frousse qu'il s'enfuit jusqu'à Clairbief pour franchir le Doubs, faisant ainsi cinq à six kilomètres supplémentaires pour regagner son domicile.

En 1913, P. J. vendait sa propriété avec entrée en jouissance au 1<sup>er</sup> mars alors qu'elle n'était libre de bail qu'à partir du 23 avril. Les acheteurs, deux familles Baumann du Valais, arrivèrent au début mars sans avertissement de leur part, ni de celle de l'ex-propritaire. Ces gens étaient sans mobilier et pratiquement dépourvus de tout. Mon père dut les héberger et les entretenir durant six semaines. Une des familles demeura au Moulin Jeannotat durant quelques mois, l'autre s'y maintint péniblement à peu près deux ans. P. J. dut reprendre sa propriété et l'exploiter lui-même tant bien que mal en attendant de pouvoir la revendre à MM. Barbier-L'Héritier de La Chaux-de-Fonds. Ces derniers spéculaient principalement sur l'exploitation des forêts, mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que le transport du bois rendait le profit plutôt illusoire.

C'est en 1921 que la famille Dubail en devint propriétaire. Elle l'exploite encore, principalement comme hôtel et restaurant. C'est un beau but de promenade qui peut être atteint par la route des Pommerats et de Goumois; de Soubey on y parvient à pied, en remontant la rive droite du Doubs.

Paul Walker  
Montfaucon